Unité 46

Blika Imprimé 1 :

**BIENVENUE CHEZ LES ORIS AU BLIKA**

*Avertissement : les faits présentés dans ce scénario sont totalement fictifs. Toute ressemblance avec des faits réels est une pure coïncidence.*

#### **chronologie 1 :**

Le Blika et son voisin l’Ika sont situés sur une péninsule à l’extrémité occidentale du continent appelé Chisai. Le Blika, dont la population avoisine les 15 millions d’habitants, est un pays à revenus moyens à élevés, le revenu national brut (RNB) s’élèvant à 26 500 dollars (des États-Unis) par habitant. La République du Blika est un État strictement laïque qui n’est lié à aucune religion.

Jusque dans les années 1950, la population de la République de Blika est restée assez homogène. Il y a quatre minorités dites « anciennes », soit un total d’environ 100 000 personnes à ce jour. Une grande vague d’immigration vers le Blika a débuté dans les années 1950 en provenance de plusieurs pays du continent. La langue nationale est le blikanais, et seuls les immigrés récemment arrivés sur le territoire ne parlent pas la langue.

Dans les années 1960, environ 80 000 Oris sont venus au Blika. Ils étaient originaires du Royaume du Kvetana, à l’est du continent. D’autres Oris ont émigré à Ika ou dans d’autres pays. Les populations ories ont été les bienvenues au Blika car l’industrie métallurgique, en plein essor, et le port de Harkal avaient besoin de main-d’œuvre. Les femmes ories ont quant à elles trouvé des emplois d’infirmières et ont travaillé dans l’industrie textile.

Le courant d’immigration ori était quasi inexistant à la fin des années 1970, après un changement de régime au Kvetana, ce qui a encouragé les Oris à rester dans leur pays d’origine. Au Blika, les Oris (environ 200 000 personnes) vivent principalement dans les grandes villes, surtout dans la ville portuaire d’ Harkal, à Mainkal, la capitale du pays, et à Carkal, une ville de province.

Au Blika, les Oris ont continué de se marier entre eux et de parler la langue de leurs ancêtres. De nombreux Oris gardent des contacts avec des membres de leurs familles restés au Kvetana ou émigrés à Ika. Les chiffres concernant les populations ories au Blika ne sont cependant que des approximations car de nombreux jeunes, descendants d’immigrés oris, s’identifient également comme citoyens du Blika, voire uniquement en tant que tel.

Toute personne née au Blika possède la nationalité blikanaise. Après dix années passées dans le pays, les immigrants peuvent obtenir la nationalité. La plupart des Oris ont fait cette demande bien qu’ils ressentent un certain malaise à l’idée de se conformer à l’une des exigences liées à l’acquisition du passeport du Blika, à savoir, changer son nom de famille. Une fois naturalisés, les immigrants sont considérés comme des citoyens du Blika par le gouvernement. Être titulaire de la double nationalité n’est pas envisageable.

Entre 1950 et 2005, les gouvernements du Blika ont encouragé l’intégration des groupes d’immigrés. Dans les années 1970, des centres d’intégration sociale ont été créés dans la plupart des villes du Blika afin d’aider les immigrés à trouver du travail, à terminer leurs études (si nécessaire), à leur apprendre le blikanais et à les former à la citoyenneté. Les politiques gouvernementales du Blika ne prenaient pas en considération la culture, la langue et les traditions des communautés minoritaires.

Lorsque l’économie a commencé à stagner dans les années 1990, de nombreux citoyens issus de la majorité ethnique du Blika se sont montrés moins tolérants envers les minorités. Les inquiétudes exprimées à l’époque par certains partis politiques quant aux taux élevés du chômage et de criminalité parmi les immigrants se sont avérées infondées. Ce qui avait commencé comme une exaspération liée à l’utilisation de langues « étrangères » et aux manifestations culturelles des minorités (comme les mariages « paysans » des Oris) s’est transformé en accusations selon lesquelles les immigrants prenaient les emplois des Oris et a abouti à de violentes altercations à Carkal en 1998-1999. Dans les communautés immigrantes, cette période est connue sous le nom des « années d’intolérance ».

Vers 2005, les politiques officielles sont devenues plus ouvertes aux minorités : des attitudes plus tolérantes envers les minorités, tant les minorités immigrées que les « anciennes minorités », sont désormais encouragées dans les politiques éducatives et culturelles. Le blikanais demeure la seule langue officielle mais, à l’école, les enfants ne sont plus punis lorsqu’ils utilisent les langues des minorités pour parler entre eux. Lorsqu’ils deviennent citoyens du Blika, les immigrants doivent encore changer leur nom pour satisfaire aux conventions nationales en matière de dénomination.

L’opinion publique a plutôt mis du temps à suivre les changements politiques. Avec le retour d’une économie prospère au Blika entre 2003 et 2005, l’intolérance d’autrefois s’est peu à peu transformée en indifférence. Chez la majorité blikanaise, prétendre d’avoir des amis issus des communautés immigrées est en vogue. Cependant, il demeure dans la majorité ethnique du pays un préjugé contre les groupes d’immigrants. Les Oris sont généralement considérés comme très travailleurs, mais également comme des gens secrets car ils se marient habituellement avec des membres de leur communauté et aiment parler la langue orie entre eux.

Les Oris ne sont pas une majorité très visible au Blika, bien qu’il soit généralement admis que les joueurs de football oris sont bien représentés dans les équipes premières du championnat et que de nombreuses infirmières sont des femmes ories. Peu d’hommes politiques sont issus des groupes minoritaires – aucun d’entre eux n’est ori. L’an dernier, le plus grand prix littéraire a été attribué à une romancière dont le père est ori et la mère originaire de Blika. De nombreux Oris en ont éprouvé une grande fierté bien que l’auteur écrive en blikanais et ne se targue pas de ses origines ories.

Les Oris, qu’ils soient jeunes ou vieux, comprennent en général parfaitement la langue de leurs ancêtres mais de nombreux jeunes éprouvent des difficultés lorsqu’il s’agit de la parler. De nos jours, de plus en plus de jeunes Oris attachent une grande importance à leurs origines et à leurs traditions. Ils regrettent que de nombreux Oris de la deuxième génération, tant hommes que femmes, n’aient pas essayé de mieux leur transmettre leur patrimoine pendant les « années d’intolérance » (1985-1995), confiant cette tâche à la génération des grands-parents. Des centaines de jeunes Oris prennent désormais des cours de langue orie.

#### **LA pratique et la transmission du pci ori au blika**

Dans les trois plus grandes villes du Blika, il existe actuellement 9 organisations et clubs oris dans lesquels jeunes et moins jeunes pratiquent ou apprécient les expressions culturelles oris, notamment la poésie improvisée, le chant, la musique et, dans une moindre mesure, la danse. Depuis 2002, la création de ces organisations, dont certaines ont le statut d’ONG, est encouragée au niveau municipal. Elles sont soutenues financièrement par de modestes subventions. Certaines de ces organisations n’ont qu’un petit nombre de membres actifs.

Le Réseau de soutien à la langue orie, qui est dirigé par un nombre restreint de professionnels, organise des cours de langue pour les adultes et les enfants. L’an dernier, 500 personnes ont assisté aux cours. Environ 10% des étudiants n’étaient pas oris. Le siège du réseau se trouve dans le même bâtiment que celui qui a accueilli les premiers groupes d’Oris au début des années 1960, et où ils sont restés assez longtemps. Le bâtiment est devenu un véritable lieu de mémoire lorsque cinquante ans plus tard, son nom a figuré dans le titre d’un roman écrit par la propriétaire orie de la librairie centrale de Mainkal.

La très active Association des étudiants oris de Harkal organise des événements à caractère social et culturel, notamment le Festival d’automne des nouveaux et anciens citoyens, un événement populaire au cours duquel des artistes oris et des artistes issus d’autres minorités (« anciennes » et récentes) pratiquent leur art. L’association organise également des concours de poésie improvisée orie et le Championnat péninsulaire de top ball. L’association est soutenue par quelques entrepreneurs oris.

L’Association des étudiants oris administre et met à jour le Portail de la culture orie, un site web bilingue qui donne des informations sur les organisations ories, sur les activités et les publications en lien avec les Oris et sur les Oris du Blika, d’Ika et du Kvetana. Les clubs et organisations oris ont leurs propres sites web et des blogs leur sont consacrés.

Depuis les années 1970, il y a trois cafés oris à Mainkal, Harkal et Carkal, dans lesquels des hommes oris (et des femmes, mais moins souvent) jouent aux cartes et écoutent de la musique orie. Certains cafés disposent d’une salle consacrée au tir à l’arc à laquelle est rattachée une association de pratiquants.

Il y a aujourd’hui 6 jardins de thé (des salons de thé en plein air) dans le pays, alors qu’il en existait 11 en 1985, tous agrémentés de jardins ou de grandes terrasses. Les Oris du Blika s’efforcent d’organiser leurs mariages dans de tels lieux mais leur nombre est insuffisant pour satisfaire à la demande. Le nombre décroissant de musiciens et de chanteurs oris (semi)professionnels et le manque de diversité des danses traditionnelles ories ont également un impact sur la viabilité des grands mariages oris.

Même pour la troisième génération qui peut ne pas parler couramment la langue ori, le sentiment d’identité des Oris du Blika repose principalement sur leur langue, ce qui inclut les noms oris, la dénomination et la poésie improvisée. Les Oris sont très attachés à leur système de dénomination qui n’est pas reconnu au Blika, et de nombreux Oris sont plus que mécontents de ne pas être autorisés à utiliser leurs « vrais noms » en public.

La plupart des Oris considèrent la célébration du Nouvel an ori comme un événement essentiel pour leur identité au même titre que les fêtes de mariage traditionnelles. Ces deux traditions réunissent plusieurs pratiques et expressions ories telles que la musique, le chant, la danse, la poésie, la cuisine, les discours prononcés autour de la table et le Haf (l’assistance mutuelle). L’accouchement à la maison et les sports oris (le top ball et le tir à l’arc) sont également considérés comme très importants par certains groupes d’Oris.

La dentellerie n’est pratiquée que par peu de personnes (femmes et hommes) ; il n’y a d’ailleurs pas de marché pour les produits oris, et les Oris du Blika (à la différence des Oris du Kvetana) ne souhaitent plus porter de costumes traditionnels, même à l’occasion des célébrations du Nouvel an ou des mariages. Bien qu’elles soient encore vivantes dans la mémoire des plus anciens, certaines pratiques ories telles que les combats de coqs, l’équilibrisme sur corde et la fauconnerie ne sont plus pratiquées sur le territoire du Blika.

La divination, la guérison traditionnelle et, tout particulièrement, le tatouage sont trois pratiques ories viables dont la plupart des praticiens – et ceux qui ont recours à leurs services – ne veulent pas parler en public.

#### **Les ORIs au KVETANA, la terre natale des oris**

Les Oris représentent aujourd’hui environ 20% des 24 millions d’habitants du Royaume du Kvetana. Entre 1955 et 1976, le pays a connu un régime de dictature militaire qui appliquait des politiques très dures vis-à-vis des minorités. En raison de la situation politique, plus de 200 000 Oris ont quitté le Kvetana entre les années 1960 et 1970, et environ un tiers d’entre eux se sont retrouvés au Blika.

Le Kvetana a ratifié la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2005. En 2008, le ministère de la Culture a donné des instructions au Musée national en plein air afin qu’il crée une base de données du PCI. Douze des 200 éléments inscrits à l’inventaire du Kvetana sont associés à la communauté orie. Le processus d’inventaire est en cours. L’encadré ci-dessous présente les éléments oris inscrits (classés de 0 à 5 selon leur niveau de viabilité) :

|  |
| --- |
| Guérison traditionnelle (0); fauconnerie (1); dentellerie (2); combats de coqs (2); narration (2); tir à l’arc (3); tatouage (3); poésie improvisée (3); langue orie (4); danses et musique de mariage (4); équilibrisme sur corde (5); top ball (5). |

#### **Le Blika met en œuvre la Convention**

#### **chronologie 2 :**

Le Blika a ratifié la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2013. Puis, sur la base de documents préparés par le ministère de la Culture, le Parlement a engagé de nombreux débats sur l’identification des communautés aux fins de la Convention et sur les manières de les faire participer à la mise en œuvre de la Convention – une grande nouveauté après plusieurs décennies de politiques d’intégration.

Il a été convenu que 10 communautés devaient être identifiées : la communauté blikanaise majoritaire, 5 communautés d’immigrants (dont la communauté orie) et 4 « anciennes minorités ». Ces dernières, qui n’étaient pas satisfaites de la façon dont elles avaient été identifiées en tant que communautés, seraient considérées – malgré leurs faible poids démographique –comme étant sur le même pied d’égalité avec les minorités d’immigrants. La législation existante en matière de patrimoine ne serait adaptée qu’après une période d’essai de ces politiques.

En 2014, le ministère a organisé une série d’ateliers de formation, avec l’aide de l’UNESCO, à l’attention des représentants communautaires, des travailleurs d’ONG, des chercheurs et des autorités locales, afin de les informer sur les objectifs de la Convention, sur sa mise en œuvre et sur les débats du Parlement. Des représentants de tous les groupes minoritaires ont participé à ces ateliers aux côtés de représentants des groupes de la communauté blikanaise majoritaire.

Le ministère a ensuite créé le Conseil du PCI du Blika qui compte 24 membres et est composé de différents types d’experts : des praticiens, des experts externes, des fonctionnaires et des représentants des ONG. Douze des membres du Conseil sont également des représentants des minorités. Le Conseil a été chargé de superviser et d’orienter la mise en œuvre de la Convention. Un budget important a été mis à disposition afin de dresser un inventaire préliminaire du PCI au Blika et de piloter des projets de sauvegarde.

Le Conseil du PCI du Blika a invité les dix communautés à former des Comités communautaires de sauvegarde (SafeComs). Ces Comités ont été informés qu’ils devraient refléter des communautés et intégrer des personnes qui avaient suivi les ateliers de formation du PCI. En outre, l’équilibre hommes-femmes devrait être respecté. En six mois, les cinq communautés d’immigrants ont réussi à créer ces comités – alors que les « anciennes minorités » ne s’étaient toujours pas accordées sur leur identification en trois ou quatre communautés.

Il a été demandé aux Comités communautaires de sauvegarde d’identifier une première série d’éléments du PCI de leurs communautés, de réfléchir et d’échanger sur les éléments qui pourraient être inscrits à l’inventaire et sur les modalités de cette inscription. Il a également été demandé aux Comités de suggérer un certain nombre de mesures ou d’activités qui pourraient être nécessaires afin de sauvegarder des éléments particuliers du PCI de leurs communautés ou le PCI dans son ensemble, et de s’interroger pour savoir dans quelle mesure le processus d’inventaire pourrait participer à la sauvegarde de leur PCI.

Après avoir consulté les praticiens, à l’occasion de deux réunions, le SafeCom ori a établi une liste de onze éléments (cf. Blika Imprimé 4 : le PCI ori au Blika) qui ont été jugés comme importants pour le sentiment d’identité et de continuité des Oris du Blika. L’an prochain, trois ou quatre de ces éléments pourraient être proposés pour l’inscription à l’inventaire préliminaire, après obtention du consentement des groupes et individus concernés et d’un accord sur les descriptions et les noms définitifs des différents éléments. Puis, suite à un appel à soumettre des éléments supplémentaires à l’inscription à l’inventaire préliminaire, le SafeCom ori débattra des autres éléments du PCI des Oris au Blika qui pourraient y être ajoutés. Les descriptions préliminaires, qui ne sont pas encore accessibles au public, contiennent des informations sur la viabilité des onze éléments.

Le SafeCom ori a provisoirement conclu que la viabilité d’une grande partie du PCI ori avait souffert de l’attitude négative de la société du Blika envers les cultures des minorités et leur patrimoine culturel, et des réglementations et politiques officielles du Blika. Bien que certaines de ces réglementations ne soient désormais plus observées de façon stricte, la viabilité d’une grande partie du PCI des minorités est en jeu.

Après avoir identifié une première série, non définitive, d’éléments du PCI ori au Blika, le SafeCom ori a décidé d’intensifier ses activités et de travailler, sur le long terme, sur les autres questions qu’il lui restait à traiter. Il a organisé une réunion de deux jours afin de débattre des éléments du PCI ori à proposer, dans un premier temps, à l’inscription à l’inventaire préliminaire du PCI du Blika, et – de façon plus urgente – d’élaborer un projet de plan de sauvegarde du PCI ori au Blika, ou de certains de ses aspects avant l’échéance convenue (à savoir, dans un mois). Le Conseil du PCI du Blika a précisé que jusqu’à 200 000 dollars pourraient être mis à disposition pour un plan de sauvegarde ambitieux, mais réaliste, du PCI ori.

####  **Participants à la réunion**

Le SafeCom ori est composé de huit membres, dont trois ont participé à des ateliers de renforcement des capacités dans le domaine du PCI. Six des huit membres peuvent participer à la réunion. À leurs côtés seront présents des experts dans le domaine du PCI qui ne font toutefois pas partie du SafeCom ori. Tous les participants interviendront à titre personnel et disposeront des mêmes droits. Ils ont tous reçu un exemplaire imprimé de la description succincte des 11 éléments du PCI ori identifiés par le SafeCom ori. À la demande du SafeCom ori, le ministère a mandaté un consultant, formé par l’UNESCO à la fonction de facilitateur pour les ateliers de renforcement des capacités, afin d’aider à la tenue de la réunion.

La réunion débute demain et, fort heureusement, les 13 personnes décrites au début du document « Faites connaissance avec vos voisins » y participent, bien que toutes n’aient pas encore confirmé leur présence.